Commission européenne

L'UE en 2015

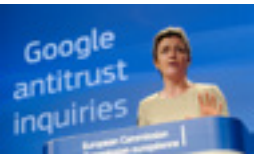

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Sur la page de couverture

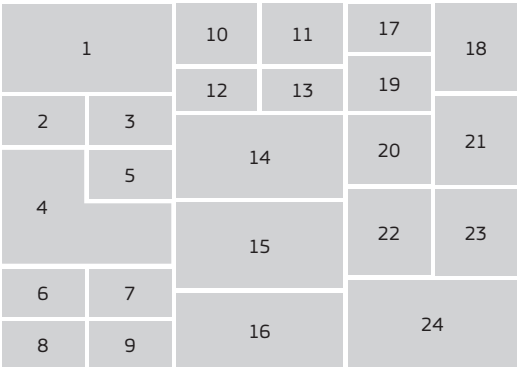

1. La haute représentante/vice-présidente de la Commission et le ministre iranien des affaires étrangères s'entretiennent du programme nucléaire iranien. (© Union européenne)
2. La commissaire chargée de la concurrence annonce des enquêtes en matière de pratiques anticoncurrentielles concernant Google. (© Union européenne)
3. Des soldats hongrois érigent une clôture à la frontière avec la Croatie. (© Associated Press)
4. Le président de la Commission lors de l'ouverture de la conférence sur le climat à Paris. (© Union européenne)
5. Le commissaire chargé des services financiers préside la cérémonie d'ouverture de la Bourse de Londres. (© Union européenne)
6. Manifestants devant le Parlement grec le soir du référendum. (© Associated Press)
7. Les dirigeants de l'UE, de l'Allemagne, de la Grèce et de la France s'entretiennent des finances publiques grecques. (© Union européenne)
8. Le président de la Commission et les dirigeants espagnol, français et portugais annoncent une amélioration des connexions entre la péninsule Ibérique et le reste du marché de l'énergie de l'UE. (© Union européenne)
9. Les dirigeants de l'UE, de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie et de la Pologne annoncent la conclusion d'un accord sur l'interconnecteur gazier entre la Pologne et la Lituanie. (© Union européenne)
10. Opération Triton de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée. (© Frontex)
11. Le Premier ministre britannique présente ses propositions de renégociation concernant les relations entre le Royaume-Uni et l'UE. (© Associated Press)
12. Réunion du Conseil européen à Bruxelles. (© Union européenne)
13. Manifestation des producteurs de lait à Bruxelles. (© Associated Press)
14. Les dirigeants de l'UE, de la Grèce, de la France et de la Belgique en discussion lors du sommet consacré à l'euro. (© Union européenne)
15. Les présidents du Parlement européen et de la Commission lors du sommet sur la route des Balkans occidentaux. (© Union européenne)
16. Arrivée de réfugiés en Grèce. (© Union européenne)
17. Dirigeants mondiaux lors du sommet du G7. (© Union européenne)
18. Le président de l'Eurogroupe s'adresse à la presse. (© Union européenne)
19. Les secours évacuent les blessés après l'attentat du Bataclan à Paris. (© Associated Press)
20. Le président du Conseil s'adresse à la presse. (© Union européenne)
21. Signature de l'accord sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques. (© Union européenne)
22. Minute de silence à la place de la République, à Paris, après les attentats terroristes de novembre. (© AFP)
23. Manifestation contre le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. (© Associated Press)
24. Les dirigeants de l'UE et de l'Ukraine lors du 17e sommet UE-Ukraine. (© Union européenne)

L’UE en 2015

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Une version interactive de la présente publication, contenant des liens vers du contenu en ligne, est disponible aux formats PDF, ePUB et HTML:
europa.eu/general-report/fr

L'introduction ci-après est tirée du rapport général sur les activités de l'Union européenne, disponible à la même adresse internet.

L'UE en 2015 — Principales réalisations
Commission européenne
Direction générale de la communication
Information des citoyens
1049 Bruxelles
BELGIQUE

Print	ISBN 978-92-79-49673-8	ISSN 2443-9134	doi:10.2775/111519
PDF	ISBN 978-92-79-49720-9	ISSN 2443-9363	doi:10.2775/331020
EPUB	ISBN 978-92-79-49694-3	ISSN 2443-9363	doi:10.2775/933462
HTML	ISBN 978-92-79-54834-5	ISSN 2443-9363	doi:10.2775/0431

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

© Union européenne, 2016
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Toute utilisation ou reproduction de chacune des photos est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs des droits d'auteur.

CRÉDITS
Toutes les images sont la propriété de l'Union européenne, à l'exception de:
couverture: copyrights tels que mentionnés en page II de couverture
p. 6, 7, 8, 9: © Fotolia
p. 12: © AFP

Introduction

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, tient son discours sur l'état de l'Union 2015 devant le Parlement européen, Strasbourg, le 9 septembre 2015.

Au début de mon mandat, en novembre 2014, j'avais promis un nouvel élan pour l'Europe et annoncé que cette Commission se concentrerait sur 10 priorités politiques, qui représentent les principaux défis auxquels notre économie et notre société sont confrontées. Or, en 2015, première année de notre mandat, l'UE a dû faire face à toute une série de crises, que nous avons dû gérer sous les regards du monde entier.

De terribles attentats ont été perpétrés à Paris en janvier et en novembre. En concertation avec les États membres, nous avons dû prendre des mesures pour réduire le risque que de tels actes sanglants ne deviennent un phénomène récurrent. Le programme européen en matière de sécurité, adopté en avril, a exposé comment l'UE contribue à renforcer l'efficacité et la coordination dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité. Dans le cadre de ce programme, la Commission européenne a proposé, en décembre, une série de mesures visant à intensifier la lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes à feu et d'explosifs. Les États membres sont également parvenus à un accord sur la proposition de la Commission concernant la mise en place d'un système européen de dossiers passagers. Cette mesure garantira que les transporteurs aériens fournissent aux États membres de l'UE des données relatives aux passagers des vols à destination ou en provenance de l'UE, ce qui constitue un élément important de la politique de sécurité de l'UE.

En parallèle, en 2015, notre continent a été le théâtre du mouvement migratoire de masse le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale et a vu arriver des centaines de milliers de réfugiés provenant de zones de conflit. Plus d'un million de personnes ont entrepris ce long et dangereux périple, la vaste majorité d'entre elles fuyant la guerre et la terreur qui ravagent l'Afghanistan, l'Érythrée, la Libye et la Syrie.

En début d'année, la Commission a présenté une politique globale en matière de migration et a immédiatement pris des mesures afin de gérer la crise. Nous avons triplé notre présence en mer Méditerranée, ce qui a contribué à sauver des vies. Nous avons combattu les réseaux criminels de passeurs et de trafiquants. Sous l'impulsion de la Commission, les États membres se sont entendus sur des règles pour procéder à la relocalisation et la réinstallation de centaines de milliers de personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale. Les agences de l'Union continuent d'aider les autorités nationales des États membres les plus touchés, souvent surchargées, à procéder à l'identification, au filtrage et au relevé des empreintes digitales des migrants à leur arrivée, à accélérer le traitement des demandes d'asile et à coordonner le retour de ceux qui ne peuvent bénéficier d'une protection. L'UE a aussi mobilisé des milliards d'euros pour venir en aide aux réfugiés qui avaient déjà atteint nos côtes, ainsi qu'à ceux établis dans les pays voisins, tout en redoublant d'efforts pour s'attaquer aux passeurs et démanteler les organisations de traite des êtres humains. En octobre, à Bruxelles, 11 pays ont convenu d'un plan en 17 points afin que la circulation des personnes sur la route des Balkans occidentaux se déroule de manière progressive, maîtrisée et ordonnée, et en novembre, lors du sommet de La Valette, un fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique a été lancé pour s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière, qui forcent les gens à fuir et à émigrer: pauvreté, guerres, persécutions, violations des droits humains et catastrophes naturelles.

Il est manifeste que la crise des réfugiés ne se résoudra pas d'elle-même. Si la crise a fait se braquer les projecteurs sur les besoins immédiats, elle a aussi clairement mis en évidence les limites de la politique migratoire de l'UE et des instruments dont cette dernière dispose. Néanmoins, nous devons et nous allons poursuivre nos efforts pour résoudre la crise. Nous, Européens, devrions nous souvenir que l'Europe est un continent où presque chacun a, un jour, été un réfugié. Notre histoire commune est marquée par ces millions d'Européens qui ont fui les persécutions religieuses ou politiques, la guerre, la dictature ou l'oppression.

En début d'année, nous avons connu une période difficile au cours de laquelle le maintien de la Grèce au sein de la zone euro a fait débat. Après des mois de discussions et de nombreux moments difficiles, un nouveau programme de soutien à la stabilité en faveur de la Grèce a finalement été adopté en août. Je n'ai jamais douté du fait que nous trouverions une solution; l'adoption de l'euro est une décision irrévocable et tous les membres font bloc pour que ce soit une réussite. Les effets de la crise grecque continuant de se faire sentir dans la zone euro et à tous les niveaux de l'économie et de la société européennes, je voudrais cependant que le programme sur lequel nous nous sommes mis d'accord soit respecté par tout gouvernement grec, par celui qui fut, par celui qui est et par celui qui sera.

La crise sera terminée le jour où l'Europe sera revenue au plein emploi. Aujourd'hui, l'Union européenne compte plus de 23 millions de chômeurs. Ce chiffre est inacceptable. Il est manifestement nécessaire d'investir dans les sources d'emploi et de croissance en Europe, notamment dans notre marché unique, et de compléter notre Union économique et monétaire afin de créer les conditions d'une reprise durable. Nous avons agi sur ces deux fronts.

Par exemple, le plan d'investissement de 315 milliards d'euros est maintenant opérationnel et devrait générer plus de 2 millions d'emplois. Les premiers projets ont déjà été lancés et de nombreux autres vont suivre. Simultanément, nous améliorons notre marché unique afin de créer davantage d'opportunités pour les citoyens et les entreprises dans l'ensemble des 28 États membres. Grâce à des projets tels que le marché unique numérique, l'union des marchés des capitaux et l'union de l'énergie, nous réduisons les obstacles aux activités transfrontières

tout en stimulant l'innovation, en connectant les talents et en offrant un choix plus large de produits et de services.

En juin, j'ai présenté, avec les présidents des autres grandes institutions de l'UE, un rapport sur l'achèvement de notre Union économique et monétaire. Les cinq présidents concernés ont approuvé une feuille de route qui devrait nous permettre de stabiliser la zone euro d'ici le début de l'année 2017, puis, sur la base d'une convergence restaurée de nos économies, de passer d'une résilience à la crise à de nouvelles perspectives de croissance. Il s'agissait d'une décision politique audacieuse pour voir au-delà de la crise grecque.

L'Union européenne et ses États membres ont joué un rôle central dans la négociation de l'accord historique conclu à Paris en décembre, par lequel 195 pays ont adopté le premier accord universel et juridiquement contraignant sur le changement climatique. Cet accord établit un plan d'action mondial pour éviter un changement climatique dangereux, en contenant l'élévation de la température mondiale en deçà de 2 °C. Il guidera le monde sur la voie d'une transition vers l'énergie propre et constitue un succès pour l'Union européenne. L'Europe est depuis longtemps le chef de file mondial dans l'action pour le climat; l'accord de Paris projette désormais notre ambition dans le monde entier.

On pourrait en dire bien davantage, et le rapport fournit des informations plus détaillées, mais, en abordant les principaux enjeux auxquels nous nous sommes trouvés confrontés ces 12 derniers mois, je suis frappé par la conclusion qui s'impose, à savoir que, face à la crise des réfugiés, à la crise économique ou aux défis de la politique étrangère, il n'est qu'une manière de nous en sortir: en faisant preuve de solidarité. Nous ne pourrons réussir qu'en restant unis. Ensemble, nous sommes plus forts que les défis auxquels nous sommes confrontés. Il est temps que nous ayons un peu plus confiance en la capacité de l'Europe à apporter des réponses collectives à des problèmes que chaque État membre de l'Union subit de manière intense et autonome.

À la fin d'une année éprouvante, au cours de laquelle la nature même de l'Union européenne a été remise en question, il est important que nous, Européens, ne perdions pas de vue que c'est l'Europe qui, aux yeux des femmes et des hommes du Moyen-Orient, d'Afrique et d'ailleurs dans le monde, représente un havre de stabilité. Nous devons en être fiers.

Jean-Claude Juncker

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **1**

«Ma première priorité, en tant que président de la Commission, sera de renforcer la compétitivité de l'Europe et de stimuler l'investissement pour créer des emplois.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

► L'une des principales priorités pour 2015 était de ramener l'Union sur le chemin de la croissance et d'augmenter le nombre d'emplois et le montant des investissements sans créer de nouvelles dettes. La Commission a présenté des propositions de réformes structurelles et préconisé une gestion responsable des finances. Afin de rétablir les niveaux d'investissement dans l'économie de l'Union, elle a lancé le plan d'investissement pour l'Europe, assorti notamment de nouveaux instruments financiers, en coopération avec la Banque européenne d'investissement. Ce plan a été approuvé en un temps record par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, et un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques a été créé. Doté initialement d'une enveloppe de 21 milliards d'euros de fonds européens, ce Fonds devrait, grâce à un effet multiplicateur, générer des investissements d'un montant 15 fois plus important (plus de 315 milliards d'euros).

Avec un budget de 454 milliards d'euros pour la période 2014-2020, les Fonds structurels et d'investissement européens ont, tout au long de l'année, réalisé des investissements dans les domaines prioritaires pour l'UE. Les investissements dans le facteur humain se sont poursuivis dans le cadre des programmes opérationnels relevant du Fonds social européen, qui bénéficient d'un concours de 86,4 milliards d'euros, tandis que l'UE a également mobilisé 1 milliard d'euros pour accélérer la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes, destinée à aider les jeunes à trouver du travail.

La situation économique et financière actuelle de la Grèce a fait l'objet d'intenses négociations au niveau de l'UE. En juillet, la Commission a lancé un plan pour l'emploi et la croissance en Grèce et décidé de mobiliser jusqu'à 35 milliards d'euros à l'appui de ce plan jusqu'en 2020. Les négociations ont finalement abouti en août, et un troisième programme d'ajustement économique pour la Grèce a été signé par la Commission, agissant au nom du mécanisme européen de stabilité. Cet accord a garanti l'avenir de la Grèce dans la zone euro, alors qu'elle était au bord de la cessation de paiement. Il a également ouvert la voie à la mobilisation d'une assistance financière d'un montant maximal de 86 milliards d'euros jusqu'en 2018. Le décaissement des fonds sera subordonné aux progrès accomplis par la Grèce dans la mise en œuvre des réformes convenues.

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **2**

▶ En 2015, la Commission a commencé à mettre en œuvre sa stratégie de connexion du marché unique numérique. Cette stratégie vise à supprimer les obstacles en ligne qui privent les Européens de la possibilité de profiter de certaines offres de biens et services. Ces obstacles empêchent également les entreprises et les jeunes pousses du secteur de l'internet de tirer pleinement parti des perspectives de croissance qu'offre le secteur numérique.

En mai, la Commission a pris les premières mesures de mise en œuvre de la stratégie, qui vise à faire des 28 marchés nationaux de l'Union européenne un marché unique numérique, à créer des centaines de milliers de nouveaux emplois et à contribuer à hauteur de 415 milliards d'euros par an à l'économie de l'UE.

Les institutions de l'UE sont parvenues en décembre à un accord historique prévoyant de mettre définitivement fin aux frais d'itinérance pour la téléphonie mobile en juin 2017, pour autant que certains actes juridiques soient adoptés. À compter de cette date, les Européens pourront utiliser leur téléphone portable, leur smartphone ou leur tablette lors de leurs déplacements dans l'ensemble de l'UE sans avoir à payer de frais supplémentaires. Les institutions européennes ont par ailleurs convenu de garantir un internet ouvert à tous. Les premières propositions législatives de la stratégie pour le marché unique numérique ont été présentées en décembre. Elles contenaient notamment de nouvelles règles visant à octroyer aux résidents de l'UE le droit de bénéficier des films, des émissions sportives, des jeux, de la musique et des livres électroniques qu'ils ont payés dans leur État membre d'origine lorsqu'ils voyagent dans l'UE. La Commission a également proposé de nouvelles règles en matière de contrats transfrontières afin de mieux protéger les consommateurs qui font des achats en ligne dans toute l'Union européenne et d'aider les entreprises à accroître leurs ventes en ligne.

Un accord politique a été conclu sur un nouveau régime européen de protection des données, ainsi que sur de nouvelles règles visant à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'ensemble de l'UE.

Un marché unique numérique connecté

«Nous devons tirer un meilleur parti des grandes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune limite. Pour cela, nous devrons avoir le courage de briser les barrières nationales en matière de réglementation des télécommunications, de droit d'auteur et de protection des données, ainsi qu'en matière de gestion des ondes radio et d'application du droit de la concurrence.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

«Les événements géopolitiques actuels nous ont brusquement rappelé que l'Europe dépendait trop fortement de ses importations de gaz et de pétrole. Je souhaite par conséquent réformer et réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une nouvelle Union européenne de l'énergie.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

▶ L'UE s'est engagée, en abordant l'année 2015, à fournir à ses citoyens et à ses entreprises une énergie sûre et abordable, tout en luttant contre les causes du changement climatique. En février, elle a lancé l'union de l'énergie pour aider les consommateurs à économiser de l'argent et de l'énergie, préserver l'environnement et assurer la sécurité de l'approvisionnement. En juillet, elle a présenté un certain nombre de propositions connexes ayant pour but de réviser le système européen d'échange de quotas d'émission, de rendre plus clair le système d'étiquetage énergétique et d'offrir plus d'avantages aux consommateurs. La Commission a également lancé une consultation publique sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité.

Une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique

En février, la Commission a présenté une communication sur les moyens d'atteindre l'objectif de 10 % d'interconnexion électrique dans tous les États membres d'ici à 2020. Plusieurs projets d'interconnexion avaient déjà été dévoilés avant la fin de 2015, lesquels visaient à relier au reste de l'UE les États baltes, la péninsule Ibérique et Malte.

En septembre, la Commission a adopté le nouveau plan stratégique européen pour les technologies énergétiques, destiné à accélérer le développement et le déploiement des technologies à faibles émissions de carbone.

En novembre, la Commission a publié le rapport sur l'état de l'union de l'énergie, qui dresse le bilan des progrès accomplis depuis l'adoption du cadre stratégique pour une union de l'énergie. Toutefois, il reste encore des efforts à faire pour mettre en œuvre l'union de l'énergie, et 2016 sera une année cruciale à cet égard.

En outre, l'UE a joué un rôle central dans les négociations sur le premier accord universel et juridiquement contraignant sur le climat, qui a été adopté par 195 pays en décembre à Paris. L'accord prévoit un plan d'action d'envergure planétaire qui permettra au monde entier d'éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement à moins de 2 °C. Le message adressé aux investisseurs, aux entreprises et aux décideurs politiques était clair: le passage à l'énergie propre au niveau mondial s'inscrit dans une perspective durable et il faut se tourner vers des ressources qui ne soient pas des énergies fossiles polluantes.

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **4**

Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

«Le marché intérieur de l'Europe est son meilleur atout en ces temps de mondialisation accrue. Je veillerai donc à ce que la nouvelle Commission s'appuie sur la force de notre marché unique et exploite pleinement son potentiel sous toutes ses formes.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

► La Commission a présenté en 2015 ses projets pour s'appuyer sur la force du marché unique de l'UE et exploiter pleinement son potentiel. Ce marché offre déjà un accès plus facile à de nombreux produits et services, des prix plus bas, davantage de débouchés commerciaux et des normes plus élevées en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

La Commission est en train de développer davantage le marché unique pour permettre aux entreprises et à l'industrie de l'UE de prospérer à l'échelle mondiale. En octobre, elle a présenté sa stratégie pour le marché unique, en vue d'ouvrir de nouveaux horizons aux consommateurs et aux entreprises.

À l'automne, la Commission a lancé l'union des marchés des capitaux, accompagnée d'un plan d'action de 33 mesures. Elles permettront aux petites entreprises de trouver plus facilement les fonds dont elles ont besoin sur les marchés des capitaux. Cet accès au financement constitue un élément essentiel à la stabilité financière de l'UE.

L'UE doit également se doter d'un cadre permettant une imposition juste et efficace des bénéfices réalisés par les sociétés. Ainsi, la charge fiscale serait répartie de manière plus équitable, et la croissance durable et les investissements seraient encouragés. En outre, l'économie bénéficierait de sources de financement plus diversifiées et d'une compétitivité renforcée. En mars, la Commission a proposé un train de mesures visant à accroître la transparence dans le domaine de la fiscalité des entreprises. Celui-ci a été suivi en juin d'un plan d'action prévoyant une approche globale pour un système d'imposition des sociétés juste et efficace. Au cours de l'année, la Commission a aussi lancé des enquêtes au titre des règles en matière d'aides d'État pour déterminer si certains États membres avaient accordé des avantages fiscaux à certaines entreprises.

▶ Le 1er janvier 2015, la Lituanie est devenue le 19e membre de la zone euro.

Tout au long de l'année, l'UE a continué à donner la priorité à l'achèvement de l'Union économique et monétaire, cherchant à créer une vie meilleure et plus équitable pour tous les citoyens et à se préparer aux futurs défis planétaires. La prospérité future de l'UE dépend de la capacité de l'euro à favoriser la création d'emplois, la croissance, l'équité sociale et la stabilité financière. L'euro est toutefois un projet politique, qui va de pair avec une supervision politique et une responsabilité démocratique. Le Parlement a joué un rôle de premier plan dans l'exercice de cette responsabilité en 2015.

L'UE a progressé dans la mise en place de l'architecture solide dont a besoin la zone euro, la deuxième plus grande économie du monde. Malgré les progrès accomplis ces dernières années, il subsiste d'importantes divergences au sein de la zone euro, dont la crise de ces dernières années a mis en évidence les insuffisances, illustrées notamment par les 18 millions de chômeurs et les nombreuses personnes exposées au risque d'exclusion sociale.

Le rapport des cinq présidents, qui définit les mesures à prendre pour compléter l'Union économique et monétaire, a été publié en juin. Ce rapport est le fruit des réflexions conjointes des présidents de la Commission européenne, du Conseil européen, de l'Eurogroupe, de la Banque centrale européenne et du Parlement européen. À court terme, le rapport propose d'utiliser les instruments déjà en place et les traités en vigueur pour stimuler la compétitivité et la convergence structurelle, instaurer des politiques budgétaires responsables au niveau national et au niveau de la zone euro et compléter l'union financière. À plus long terme, le processus de convergence doit devenir contraignant, au moyen par exemple de critères de convergence définis conjointement et d'un trésor de la zone euro. En octobre, la Commission a adopté un premier train de mesures pour commencer à mettre en œuvre ce plan.

«Au cours des cinq prochaines années, je souhaite poursuivre la réforme de notre Union économique et monétaire afin de préserver la stabilité de notre monnaie unique et d'améliorer la convergence des politiques économiques, budgétaires et de marché du travail entre les États membres partageant la monnaie unique.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **6**

Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis

«Sous ma présidence, la Commission négociera un accord commercial raisonnable et équilibré avec les États-Unis d'Amérique, dans un esprit de transparence et de recherche d'avantages mutuels et réciproques. [...] Je serai aussi très clair: je ne sacrifierai pas les normes européennes de sécurité, de santé, les normes sociales, les normes de protection des données ou notre diversité culturelle sur l'autel du libre-échange.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

► Les négociations avec les États-Unis sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ont, en 2015 également, constitué l'un des plus grands défis à relever par l'Union. Quatre cycles de négociations ont eu lieu au cours de l'année et des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines. La Commission a clairement établi que tout accord doit garantir le maintien des normes de protection rigoureuses actuellement en vigueur dans l'Union. Les relations économiques entre l'Union européenne et les États-Unis sont les plus importantes au monde. Comme en attestent des études indépendantes et les accords commerciaux déjà conclus par l'Union, un nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis permettrait de stimuler la croissance, de faire baisser les prix et de donner aux consommateurs un plus large choix de biens et de services.

Pour répondre aux préoccupations de la société civile, la Commission a veillé à ce que les négociations soient plus ouvertes et plus transparentes que jamais. Tout au long de l'année, elle a dialogué avec les acteurs intéressés, publié les textes soumis à la négociation et communiqué en détail sur ces pourparlers.

L'Union a continué à mettre en œuvre activement sa politique commerciale au cours de l'année, dans le but de maintenir le système commercial mondial, et a joué un rôle actif au sein de l'Organisation mondiale du commerce. À l'automne, la Commission a publié sa nouvelle stratégie en matière de commerce et d'investissement.

L'ouverture des marchés avec les principaux pays partenaires demeure un axe fondamental de la politique commerciale européenne. L'Union a continué à négocier des accords de libre-échange avec, entre autres, le Japon et le Viêt Nam. L'accord avec le Viêt Nam a été conclu en 2015. L'Union a également participé aux négociations plurilatérales, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, en vue de la conclusion d'un accord sur le commerce des services et d'un accord sur les biens environnementaux.

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **7**

Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

«J'entends user des prérogatives de la Commission pour faire respecter, dans notre champ de compétences, nos valeurs communes, l'État de droit et les droits fondamentaux, tout en tenant dûment compte de la diversité des contextes constitutionnels et culturels des 28 États membres.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

► Tout au long de l'année 2015, l'UE a continué d'approfondir ses politiques dans les domaines de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. Ces politiques reposent sur les valeurs fondamentales de l'Union que constituent la démocratie, la liberté, la tolérance et l'État de droit. Les citoyens de l'Union doivent, en effet, avoir la certitude que, où qu'ils se trouvent dans l'Union européenne, leur liberté et leur sécurité sont dûment protégées.

En avril, la Commission a présenté un programme européen en matière de sécurité, axé sur les domaines dans lesquels l'Union a les moyens de faire bouger les choses, comme améliorer l'échange d'informations et renforcer la coopération policière et judiciaire.

À la suite des attaques terroristes qui ont frappé Paris en janvier et novembre, les États membres ont décidé d'unir leurs efforts pour vaincre le terrorisme. Ils ont pris des mesures pour lutter contre la radicalisation, priver les terroristes de leurs sources de financement et accroître la coopération entre Europol et Eurojust, agences de l'Union chargées respectivement des aspects répressifs et de la coopération judiciaire.

Dans le domaine de la justice, la Commission a tenu son engagement de mener à bien la réforme de la protection des données dans l'UE, garantissant ainsi que les données à caractère personnel des citoyens soient mieux protégées. Elle a également progressé sur la voie de la création du Parquet européen, qui enquêtera sur les cas de fraude dans l'Union portant atteinte aux intérêts financiers de celle-ci et poursuivra les auteurs d'infractions dans ce domaine.

La Commission a, par ailleurs, achevé les négociations concernant un accord-cadre sur la protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis. Cet accord permettra de protéger les données à caractère personnel transférées entre l'Union européenne et les États-Unis à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, dont le terrorisme, d'enquêtes et de poursuites en la matière. Grâce à cet accord, les citoyens de l'Union pourront également former un recours en justice aux États-Unis en vertu du droit de cet État.

Vers une nouvelle politique migratoire

► En 2015, la tragédie vécue par des milliers de réfugiés qui risquent leur vie pour rejoindre l'Union a provoqué une onde de choc dans le monde entier. Tout au long de l'année, l'Europe a assisté à l'une des plus grandes migrations de masse depuis la Seconde Guerre mondiale. L'Union a intensifié les efforts qu'elle déploie pour sauver des vies, lutter contre la traite des êtres humains et coopérer avec les pays d'origine et de transit. Elle a également lancé des initiatives visant à s'attaquer aux causes profondes des situations qui forcent les gens à fuir et à émigrer. Il s'agit notamment de la pauvreté, des guerres, des persécutions, des violations des droits de l'homme et des catastrophes naturelles.

En mai, la Commission a présenté l'agenda européen en matière de migration, qui définit une approche globale de la gestion des migrations. Cet agenda vise à réduire les incitations à la migration irrégulière, à sauver des vies et à assurer la sécurité des frontières extérieures de l'Union. Il prévoit l'élaboration d'une politique commune solide en matière d'asile, ainsi qu'une nouvelle politique en matière de migration légale.

En septembre, la Commission a mobilisé 1,8 milliard d'euros supplémentaires pour faire face aux migrations et à la crise des réfugiés. Elle a ainsi porté à 9,3 milliards d'euros le budget total de l'Union visant à remédier à la crise pour la période 2015-2016. Les États membres sont convenus de relocaliser 160 000 personnes ayant besoin d'une protection internationale à partir des États membres les plus touchés vers d'autres États membres. Ils sont également convenus de réinstaller 22 000 réfugiés provenant de camps situés en dehors de l'Union. En triplant les fonds destinés à ses moyens de patrouille maritime sur les routes migratoires en Méditerranée centrale et orientale, l'Union a contribué à sauver plus de 252 000 vies. Elle a également redoublé d'efforts pour lutter contre les passeurs et démanteler les réseaux de traite des êtres humains. L'Union a mobilisé environ 4 milliards d'euros pour aider les réfugiés syriens, tant en Syrie que dans les pays voisins. En octobre, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, a convoqué une réunion de dirigeants consacrée aux flux de réfugiés empruntant la route des Balkans occidentaux.

«Les événements tragiques survenus récemment en Méditerranée nous ont montré que l'Europe a besoin de mieux gérer les migrations, dans tous leurs aspects. Il s'agit avant tout d'un impératif humanitaire. Je suis convaincu que nous devons travailler en étroite collaboration, dans un esprit de solidarité.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

«Nous avons besoin d'une Europe plus forte en matière de politique étrangère. La crise ukrainienne et la situation préoccupante au Proche-Orient montrent combien il est important que l'Europe soit unie sur la scène extérieure.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

▶ En juillet 2015, après des années de discussions diplomatiques menées sous la houlette de l'Union européenne, un accord international historique a été conclu sur le programme nucléaire iranien. Conjointement avec l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, l'UE a facilité la conclusion de cet accord. L'Iran s'est engagé à ne chercher en aucun cas à se procurer, élaborer ou acquérir des armes nucléaires.

Tout au long de l'année, l'UE n'a cessé de jouer un rôle déterminant dans les efforts déployés au niveau international afin de résoudre les crises en Iraq, en Libye, en Syrie et en Ukraine. Elle a lutté sans relâche avec ses partenaires internationaux contre les activités de l'EIIL/Daech.

En raison des crises précitées, et notamment de la guerre en Syrie, un nombre croissant de personnes ont été forcées à fuir leur foyer. L'UE a continué à fournir une aide humanitaire aux personnes déplacées par le conflit, à lutter contre les causes profondes des crises et à venir en aide à ceux qui cherchent à fuir les zones de guerre.

Au cours de l'année, la direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) de la Commission a fourni de la nourriture, un hébergement, une protection, des soins de santé et de l'eau potable à plus de 120 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits dans plus de 80 pays. L'UE est, en outre, restée résolue à promouvoir le respect des droits de l'homme dans le monde et à œuvrer en faveur du droit international au moyen de dialogues spécifiques relatifs aux droits de l'homme, de prises de position dans des enceintes multilatérales et de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

2015 a, par ailleurs, été déclarée Année européenne pour le développement. Avec le soutien politique de l'UE et de ses États membres, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté de nouveaux objectifs de développement durable. Ces objectifs définissent un cadre global pour parvenir à un développement durable et éradiquer la pauvreté. L'UE est restée en 2015 le principal pourvoyeur mondial d'aide au développement.

Une Europe plus forte sur la scène internationale

L'UE EN 2015
PRIORITÉ N° **10**

Une Union du changement démocratique

«La proposition d'un candidat au poste de président de la Commission européenne sur la base des résultats des élections européennes et son élection représentent certes une avancée importante, mais ce n'est qu'un premier pas vers le renforcement du caractère démocratique de l'Union européenne dans son ensemble. Sous ma présidence, la Commission européenne s'efforcera de revigorer la relation spéciale qu'elle entretient avec le Parlement européen [...] Je suis aussi déterminé à renforcer la transparence concernant les contacts avec les parties prenantes et les groupes de pression [...] J'ai aussi l'intention de réexaminer la législation applicable à l'autorisation des organismes génétiquement modifiés.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

► En 2015, le Parlement européen a apporté une contribution significative aux débats consacrés à des sujets aussi variés que la situation économique en Grèce ou la crise des réfugiés. En octobre, il a mené des discussions avec la chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande. C'était la première fois en plus de 30 ans que les dirigeants des deux plus grands États membres de l'UE s'adressaient ensemble au Parlement. Toujours en octobre, le Parlement a décerné le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit au blogueur et militant des droits de l'homme saoudien Raïf Badawi.

La Lettonie et le Luxembourg ont assuré la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne en 2015. L'ordre du jour des sessions du Conseil a été dicté par les développements majeurs qui ont marqué cette année, à savoir les tensions en Ukraine, le terrorisme, la crise des réfugiés et la situation en Grèce.

Le Comité économique et social européen et le Comité des régions ont concentré leurs activités sur le programme de travail de la Commission pour 2015. Georges Dassis a été élu à la présidence du Comité économique et social européen, et Markku Markkula à celle du Comité des régions.

Les parlements nationaux ont continué à exprimer leurs points de vue sur les questions européennes dans le cadre du dialogue politique avec la Commission européenne et du mécanisme de contrôle de la subsidiarité. Ce mécanisme permet aux parlements nationaux de l'UE d'émettre des avis s'ils estiment qu'un projet d'acte législatif de l'UE ne respecte pas le principe de subsidiarité. Les membres de la Commission ont visité de nombreuses fois les parlements nationaux afin d'expliquer les grandes priorités et les principales initiatives politiques.

Au cours de l'année 2015, la Commission a organisé 53 dialogues avec les citoyens dans l'ensemble de l'Union européenne, permettant à ces derniers de faire entendre leur voix auprès des décideurs de l'UE.

Prendre contact avec l'UE

EN LIGNE

Des informations sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne sur le site Europa: www.europa.eu

EN PERSONNE

Il existe des centaines de centres locaux d'information sur l'Union européenne dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous sur le site internet: www.europa.eu/contact

PAR TÉLÉPHONE OU COURRIEL

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez le contacter gratuitement par téléphone au: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou facturent ces appels) (à partir d'un pays à l'extérieur de l'Union, en composant le numéro payant +32 22999696) ou par courrier électronique via le site: www.europa.eu/contact

DES OUVRAGES SUR L'EUROPE

Consultez des publications sur l'UE d'un simple clic sur le site EU Bookshop: www.bookshop.europa.eu

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez aussi vous adresser aux:

REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Représentation en France
288 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
FRANCE
Tél. +33 140633800
Courriel: comm-rep-par@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/france/index_fr.htm

Centre d'information sur l'Europe
(même adresse)
Internet: www.touteleurope.fr/

Représentation à Marseille
CMCI
2 rue Henri-Barbusse
13241 Marseille Cedex 01
FRANCE
Tél. +33 491914600

Représentation en Belgique
Rue de la Loi 170
1040 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22953844
Courriel: comm-rep-bru@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/belgium/

Représentation au Luxembourg
Maison de l'Europe
7, rue du Marché aux Herbes
2920 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. +352 4301-32925
Courriel: comm_rep_lux@ec.europa.eu
Internet: www.ec.europa.eu/luxembourg

BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

Bureau pour la France
288 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
FRANCE
Tél. +33 140634000
Courriel: epparis@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/paris/

Antenne de Strasbourg
Allée du Printemps
Bâtiment Louise Weiss
BP 1024 F
67070 Strasbourg Cedex
FRANCE
Tél. +33 388174001
Courriel: epstrasbourg@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/

Bureau d'information pour le Sud-Est
2 rue Henri-Barbusse
13241 Marseille Cedex 01
FRANCE
Tél. + 33 496115290
Courriel: epmarseille@europarl.europa.eu
Internet: http://sudest.europarl.fr

Bureau pour la Belgique
Rue Wiertz 60
1047 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22842005
Courriel: epbrussels@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu/brussels/

Bureau pour le Luxembourg
Maison de l'Europe
7, rue du Marché aux Herbes
2929 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. +352 4300-22597
Courriel: EPLuxembourg@europarl.europa.eu
Internet: www.europarl.europa.eu

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de l'Union européenne existent dans d'autres pays du monde.

Avez-vous trouvé cette publication utile? Faites-nous part de vos commentaires: comm-publi-feedback@ec.europa.eu

L’Union européenne

États membres de l’Union européenne (2016)

Pays candidats et pays candidats potentiels

NA-AP-16-001-FR-C (Print)
NA-AP-16-001-FR-N (PDF)
NA-AP-16-001-FR-E (EPUB)
NA-AP-16-001-FR-Q (HTML)

Office des publications